



Ecole de plongée du pays de
Quimper inscrit à la F.F.E.S.S.M.
sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports
n°29.S.1019.
Association loi 1901

Inscription saison 2018 – 2019

Fiche à signer et à remplir en MAJUSCULES avec N° DE LICENCE,
coordonnées complètes de l'adhérent et de la personne à prévenir en cas d'accident

Photo
à coller

Kemperle Activités Subaquatiques

4, avenue Pasteur – 29300 QUIMPERLÉ

☎ - 07 62 32 64 45

🌐 - <http://kas.over-blog.com>

N° de licence :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél. :	Email :
Date de Naissance :	Profession :

Section Apnée / **Section Scaphandre** / **Section Hockey**

Cocher la(les) section(s) que vous avez choisie(s)

Précisez vos diplômes acquis	
Niveau de plongée	
Niveau de formateur	
Niveau d'apnée	
Formations sécurité	
Formations complémentaires	
Permis bateau	

Pièces à fournir

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée avec Autorisation Parentale pour les mineurs
- Photocopie du certificat médical ⁽¹⁾
- 1 photo d'identité (collée sur fiche d'inscription, obligatoire pour la 1^{ère} inscription)
- 1^{ère} adhésion : copie du dernier diplôme de plongée (ou carte CMAS) et autres diplômes spécifiques
- Règlement ⁽⁸⁾ (chèque, espèces, chèques vacances)

Dossier complet à remettre au secrétaire

Personne à prévenir en cas de
nécessité (Nom Téléphone)

.....
.....
.....

Êtes-vous allergique à l'aspirine ?
oui / Non

Autres allergies ? :

.....

Tarifs

Justificatif de paiement ? : Oui / Non

- Adhésion club : Plongée scaphandre ^(2,3) ...130 € ⁽⁶⁾	→	<input type="text"/>
Apnée / Hockey.....90 € ⁽⁶⁾	→	<input type="text"/>
- Formations club : N1130 €	→	<input type="text"/>
N2, N3250 €	→	<input type="text"/>
- Licence FFESSM ⁽⁴⁾40 €	→	<input type="text"/>
- Option Assurance complémentaire FFESSM ⁽⁵⁾ (Ass. piscine obligatoire pour la section hockey)	→	<input type="text"/>
Loisir 1 : 20 € / Loisir 2 : 25 € / Loisir 3 : 42 € / Piscine : 11 € Loisir 1 Top : 39 € / Loisir 2 Top : 50 € / Loisir 3 Top : 83 €	→	<input type="text"/>
- Réduction < à 18 ans..... - 15 €	→	<input type="text"/>
Total	→	<input type="text"/>

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e)
autorise mon fils, ma fille à pratiquer la plongée sous-marine au K.A.S

Date :

Signature :

Date et signature obligatoires de l'adhérent

Je soussigné(e)
confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur du K.A.S ⁽⁷⁾.

Date :

Signature :

1-CACI de moins d'1 an (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) : plongeurs scaphandres, apnée et pêche sous-marine au-delà de 6 m
Dispositif de 3 ans : nage avec palme, apnée jusqu'à 6 m => CACI de moins d'un an à la 1^{ère} adhésion et questionnaire de santé les 2 saisons suivantes
Attention de bien conserver l'exemplaire original et de ne fournir qu'une photocopie.

2-Permet de profiter du matériel du club dans les conditions définies par le règlement intérieur.

3-L'inscription à la section scaphandre permet de participer à la section apnée sous condition d'une assurance complémentaire mais pas l'inverse.

Remarque pour les sorties apnée en mer : le moniteur est seul juge pour autoriser un membre à y participer.

4-Obligatoire pour tous les adhérents et toutes personnes voulant plonger avec le club (sauf si déjà prise dans un autre club FFESSM pour la saison en cours).

5-Demandez aux responsables pour plus d'informations ou consulter le site de la FFESSM.

6-Cotisation annuelle pour l'adhésion à l'association. 7- consultable en ligne sur le blog du club ou au local du bel air. 8- Possibilités de régler en plusieurs fois.